



AVIS PUBLIC

Avis d'appel d'offres public Travaux de voirie Réfection du chemin du Tour-du-Lac

La Municipalité de Lac-Simon désire obtenir des soumissions pour la réfection sur le chemin Tour-du-Lac. Les travaux comprennent les travaux de décohéssionnement (en 2025) sur 3050 mètres, ainsi que le restant des travaux en 2026, soit le rechargement granulaire en MG-20 sur 375 mètres, la mise en place des dalots en béton bitumineux, la préparation avant pavage (incluant l'apport de MG-20), la pose de l'enrobé bitumineux ESG-14 en couche unique sur toute la longueur à intervenir, la pose de l'enrobé bitumineux ESG-10 pour le dos d'âne et les dalots de pavage, le rechargement des accotements par du MG-20b, le raccordement des entrées privées en asphalte et en gravier, ainsi que le marquage de la chaussée. La longueur totale à intervenir est de 3050 m répartie en 4 segments.

Les soumissionnaires peuvent se procurer tous les documents d'appel d'offres, incluant les plans et devis et les formulaires de soumission, via le système électronique d'appel d'offres (SEAO) (www.seao.ca). Les documents seront disponibles à compter du 20 octobre 2025 et les frais sont fixés selon la tarification établie par le SEAO.

Toute demande de renseignements devra se faire par écrit à : Marie-Pier Lalonde Girard, directrice générale, 544 chemin du Tour-du-Lac, Lac-Simon (QC) J0V 1E0, dg@lac-simon.net

Ce projet bénéficie d'une aide financière accordée par le programme d'aide à la voirie locale (PAVL), volet redressement – sécurisation. Les soumissions et tous les documents exigés aux documents d'appel d'offres, dont une garantie de soumission équivalente à 10% de la soumission, valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions, doivent être déposés, sous enveloppe scellée adressée à la Municipalité de Lac-Simon au 544 chemin du Tour-du-Lac, Lac-Simon (QC) J0V 1E0, au plus tard à 10h00 le 6 novembre 2025. Elles seront ouvertes publiquement au même endroit et le même jour à 10h05. Le nom et l'offre de chacun des soumissionnaires sont déclarés à haute voix et le plus bas soumissionnaire n'est désigné qu'à titre provisoire, sous réserve de l'analyse de la conformité des soumissions et de la vérification des calculs des bordereaux.

Advenant que l'ouverture des soumissions ait lieu durant une période où des mesures d'urgence gouvernementales interdisent la tenue d'une ouverture publique, toutes les soumissions reçues de soumissionnaires éligibles sont ouvertes par le maître de l'ouvrage ou son représentant, en présence d'au moins un témoin qui n'ont aucun intérêt dans le contrat et ce, sans la présence de ceux qui ont soumissionné ou de tout autre public, aux date, heure et lieu mentionnés. Un enregistrement audiovisuel de la séance d'ouverture des soumissions sera rendu disponible, dès que possible, dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO) ou proposé aux soumissionnaires invités avant l'octroi du contrat.

La Municipalité de Lac-Simon ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle n'encourt aucune responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

Donné à Lac-Simon, le 20 octobre 2025

Marie-Pier Lalonde Girard
Directrice générale et greffière-trésorière